



Conseil municipal du 25 septembre 2014

Adhésion de Valenton à la CASA

Intervention de Mehdy Belabbas pour le groupe EELV

Mes chers collègues, Monsieur le président,

Si l'on considère que l'usine d'assainissement de Valenton porte le même nom que notre communauté d'agglomération, le groupe écologiste considère cependant que cette adhésion ne coule pas forcément de source.

Notre communauté d'agglomération cherche actuellement à atteindre la taille nécessaire à sa survie dans la future métropole du Grand Paris. Nous devons en effet atteindre le seuil de 300 000 habitants pour pouvoir prétendre à une existence dans la métropole. Sous quelle forme, seul l'avenir nous le dira puisque nous sommes tributaires de la réforme territoriale et du projet de loi MAPTAM.

C'est ce mouvement que vous avez initié cet été, M. le Président, lorsque vous avez pris votre plume pour écrire aux maires du territoire d'Orly-Rungis Seine-Amont.

La commune de Valenton est donc la bienvenue dans notre communauté d'agglomération. mais elle ne nous permet d'approcher de ce seuil que modestement, sans vouloir faire offense à ses 12 000 habitants.

Mais surtout, cette adhésion fait douter notre groupe de la pertinence territoriale de notre EPCI. Certes Valenton est voisine de Choisy le Roi mais une continuité territoriale si ténue ne vaut pas cohérence.

Jusqu'à présent, la CASA s'est construite autour d'axes structurants majeurs : la Seine évidemment, mais aussi la ligne de RER C et la RD5.

Au delà de son appartenance à l'établissement public d'aménagement Orly Rungis - Seine Amont, difficile de trouver un point commun entre les 3 communes déjà membres de la CASA et Valenton à part peut-être la couleur politique de son édile.

Nous devons veiller à ne pas diluer l'identité de la CASA non pas dans les bassins de l'usine d'assainissement de Valenton mais dans les méandres de l'endogamie politique et cela au détriment d'un projet de territoire ambitieux, cohérent et solidaire.

La CASA doit grandir, nous sommes d'accord là-dessus mais l'adhésion de Valenton symbolise des divergences que nous avons déjà pu exprimer ici. Divergence sur la méthode pour arriver à cette élargissement en premier lieu. La démarche choisie en mai juste après les élections municipales ne semble pas susciter l'enthousiasme des communes à qui vous vous êtes adressé M. le Président. Votre invitation ne peut suffire à construire une dynamique pour la constitution la communauté forte que nous attendons. Ils nous semblent nécessaire que dès demain, nous allions toutes et tous qui sommes ici à la

rencontre de nos collègues des autres villes pour échanger, débattre et envisager un avenir commun. Nous devons créer des espaces de dialogue et de confiance pour rendre notre projet séduisant si j'ose dire. Séduisant parce qu'il aura été construit ensemble sur un véritable pied d'égalité.

En effet le groupe écologiste, dès les premières discussions sur l'opportunité de fonder une communauté d'agglomération, que ce soit à Ivry, à Choisy ou à Vitry, a insisté sur la nécessité de fonder cette dernière sur un projet de territoire cohérent c'est à dire un projet de développement et d'aménagement fondé sur une réflexion stratégique et articulé autour d'axes structurants comme ceux que j'ai cité précédemment.

M. le Maire, j'ai relu votre courrier du 6 juin dernier : à sa lecture, nous pouvons avoir l'impression que vous souhaitez élargir le périmètre de la CASA uniquement pour nous défendre face à la métropole du Grand Paris. C'est à notre sens faire l'impasse sur le rôle premier d'une communauté d'agglomération qui est avant tout une opportunité pour les communes qui en sont membres de mutualiser leurs moyens pour bâtir des projets qu'elles n'auraient pu mener à bien seules mais aussi de rationaliser leurs dépenses de fonctionnement et développer une nouvelle forme de solidarité entre les collectivités locales.

Notre groupe est pleinement conscient du bipartisme que risque d'engendrer la métropole dans sa préfiguration actuelle laissant peu de place à une appropriation démocratique de cette nouvelle entité. Mais il n'est pas nécessaire d'y opposer l'exclusivisme et une forme de repli sur soi.

Notre groupe souhaite donc que notre EPCI se rapproche d'autres communes et entame des négociations pour qu'elles aussi nous rejoignent au sein de la CASA.

Nous avons besoin d'avoir une information claire sur les contacts établis suite à votre invitation du mois de juin. Si les autres communes contactées ont décliné l'offre, pourquoi ne pas élargir nos horizons ? Pourquoi ne pas nous rapprocher de la communauté déjà existante du Val de Bièvre ? Nous savons que vous en avez échangé avec M. Bridey Président de cette communauté de commune en juillet dernier. Où en sont nos échanges ? M. le Maire me répondra que cette élargissement créerait une structure intercommunal trop importante et donc éloigné des citoyens. Or ce n'est pas la taille qui pose problème c'est plus la nature des institutions intercommunales qui repose sur un système de double représentation des élu-es qui siègent à la fois dans les conseils municipaux et au conseil communautaire. L'exemple du département avec 1,2 millions d'habitants qui arrive tout à fait selon vous à être des citoyens.

Nous partageons avec le Val de Bièvre de nombreux points communs (la proximité avec Paris, la RD7, la ligne T3a du tramway) qui permettrait de fonder un projet de territoire plus vaste et de dépasser allègrement le seuil des 300 000 habitants tout en restant cohérent.

Nous ne souhaitons pas dire non à Valenton qui aspire à partager notre dynamique et notre projet mais nous sommes dans l'attente d'une autre méthode de travail sur l'élargissement de notre communauté et sur l'ouverture vers d'autres pistes pour cet élargissement.

Nous souhaitons la bienvenue à Valenton au sein de la CASA mais cette adhésion aurait plus de sens si elle s'accompagnait des adhésions de autres villes du bassin Seine-Amont comme les élu-es EELV le souhaite depuis le début.

C'est pour toutes ces raisons que notre groupe s'abstiendra sur ce point. Je vous remercie de votre attention.